



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 97264

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la modification statutaire et le changement de gouvernance de l'école nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM). En effet, l'ENSAM est l'une des écoles d'ingénieurs les plus prestigieuses de notre pays, forte d'une implantation régionale équilibrée qui comprend 8 campus et 3 instituts répartis sur le territoire français. Pourtant, cette réussite, ce niveau d'excellence, cet engagement constant au service de notre industrie sont menacés par un projet de réforme de la gouvernance de l'ENSAM, porté par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et la recherche. Les responsables de l'école ont tenté à plusieurs reprises de discuter avec leur tuteur (l'ENSAM) pour remédier au problème et trouver une solution commune. Cependant il n'y a eu à ce jour toujours aucun dialogue, dû au manque de lien entre l'école et l'ENSAM. À ce titre, il souhaite évoquer la question d'un possible rattachement de l'école avec le ministère de l'industrie, qu'il pense être meilleur interlocuteur vis-à-vis des intérêts de l'école et de son histoire.

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97264

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6067

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)